

Adour-Garonne : Mission AMANAG EAU

Dossier de la rédaction de H2o
October 2013

Une offre d'ingénierie unique en France mise à disposition des collectivités girondines

Alain

Renard, vice-président du Conseil général de Gironde, en charge de la Protection et Gestion de l'espace environnemental et des ressources naturelles et Énergétiques, et Patrick Flour, directeur de la Délégation Atlantique Dordogne de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, partenaire financier, présentent le lancement de la mission AMANAG EAU.

Le

Conseil général de la Gironde souhaite inciter le dialogue entre les acteurs de l'eau et ceux de l'aménagement du territoire. Dans cet objectif, il lance un projet expérimental sur six années, qui consiste en une offre de service innovante et unique en France : une mission d'assistance territoriale sur l'AMANAGEMENT du territoire et l'EAU, conformément aux directives européennes.

AMANAG EAU constitue une

offre d'ingénierie totalement novatrice permettant de mettre à disposition un outil de capitalisation des connaissances et un appui méthodologique de programmation à l'échelle des PLU, SCoT et InterSCoT girondin. Cette offre s'adresse à tous les acteurs de l'eau et de l'aménagement du territoire du département : les élus des collectivités locales, des collectivités territoriales en charge de l'urbanisme, de l'eau potable, de l'assainissement (collectif ou non) et des bassins versants (espaces rivières, zones humides et inondations), des établissements publics territoriaux de bassin (EPTB), des structures porteuses de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), des structures porteuses de SCot, ou encore les bureaux d'étude spécialisés en urbanisme, les intercommunalités en charge de l'urbanisme ou encore les porteurs de schéma de cohérence territoriale (SCoT). Les services de l'État sont aussi conviés.

L'objectif est, d'une part, de développer

des outils permettant d'identifier les enjeux de l'aménagement et d'intégrer en amont de la réflexion les enjeux de l'eau. D'autre part, il s'agit d'offrir des garanties à l'ensemble des Girondins dans une logique de solidarité, d'équité et d'aménagement de l'espace. Les résultats attendus de cette expérimentation sont les suivants :

-

Anticiper

le développement du territoire girondin en prenant en compte la problématique de l'eau, et notamment dans les actions d'aménagement du

territoire d'État ;

-

Intégrer les impératifs identifiés
par les experts de l'eau dans la stratégie de l'aménagement à l'échelle
spatiale des documents d'urbanisme (SCoT).

Conseil général de Gironde - 07/10/2013